

## Réalisations

- Pendant les vacances de Toussaint, **le parvis de l'école** a été refait entièrement. Le montant des travaux s'est élevé à 28700 € ht. Cette opération a été subventionnée par le Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 16650 €.
- Pour réparer les dégâts de l'épisode pluvieux du 15 octobre, de la **terre** a été distribuée début novembre.
- **Le marronnier** de la mairie a été élagué.
- Une **demi-journée de solidarité** pour nettoyer les vignes a connu une bonne affluence.
- Un **don communal** de 500 € a été versé à la mairie de Bize-Minervois pour ses sinistrés.
- De nouvelles **illuminations de Noël** ont décoré la place de l'église.
- De **nouvelles chaises** pour la salle des fêtes ont été achetées.
- L'Agence Départementale de l'Hérault a réalisé la reconstruction du **parapet**, route de Bize, endommagé par la dernière crue de la Cesse.
- Des **bornes** ont été posées aux extrémités des rues du château & du cordonnier. Afin d'éviter que des véhicules se coincent, la circulation y est interdite.

## Informations

- Suite aux inondations du 15 octobre, la commune a sollicité la reconnaissance en état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. L'Agence Départementale Hérault va équiper la RD 20 de 3 barrières au niveau de notre commune pour fermer la circulation lors de débordement de la Cesse
- Certaines fenêtres de l'école et du logement de la poste vont être remplacées par des menuiseries avec double vitrage. Coût des travaux 12953 € ht. Dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, Hérault Energies nous a accordé une subvention de 7772 €.
- Le réseau d'électrification et de télécom à St Hippolyte va être renforcé. Le syndicat Hérault énergies pilote et finance ces travaux qui se montent à 66150 € ttc. Il restera à la charge de la commune 2660 €.
- Des travaux de restauration hydro-morphologique du cours d'eau de la rivière vont être effectués par le SMAC (syndicat hydraulique) dès que possible.
- Un cahier de doléances est à votre disposition en Mairie.

**Le flash :** Pour des questions de commodités, il est demandé de ne pas gêner l'accès en voiture aux conteneurs à ordures ménagères et recyclables.

### SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI MARDI JEUDI

09H-12H30 // 16H-18H

MERCREDI VENDREDI

09H - 12H30

04.68.91.21.37

[mairie.agel@wanadoo.fr](mailto:mairie.agel@wanadoo.fr)

<https://agel34.fr>

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

[laposte.fr](http://laposte.fr)

04.68.43.70.10

Du LUNDI au VENDREDI

08h30 - 11h30

### BIBLIOTHEQUE D'AGEL

[biblio.agel@orange.fr](mailto:biblio.agel@orange.fr)

Le mercredi 14h - 18h

### **URGENCE MAIRIE**

**samedi dimanche**

**et jours fériés**

**06.73.25.80.93**

### **ETAT CIVIL**

**MARIAGE le 27/12/18 de**

**Clarisse SARVONAT &**

**Amine LARHRIB**

**A cette occasion une quête  
de 225 € a été versée en  
faveur de la commune**

### **PLUVIOMETRIE**

**NOVEMBRE 2018 / 60 mm**

NOVEMBRE 2017 / 15 mm

**DECEMBRE 2018 / 65 mm**

DECEMBRE 2017 / 0.5 mm

**JANVIER 2019 / 35 mm**

JANVIER 2018 / 17 mm

**au 18 FEVRIER 2019 / 05 mm**

FEVRIER 2018 / 57 mm

## REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

La loi supprime la date limite de dépôt d'une demande d'inscription du 31 décembre et offre la possibilité de s'inscrire au plus proche d'un scrutin soit jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant celui-ci. **Dans ce nouveau dispositif, les demandes seront instruites tout au long de l'année.**

\* Elle permet aux gérants et associés majoritaires ou unique d'une société d'être inscrit sur la commune où sont versées les contributions.

\* Elle prévoit l'inscription d'office des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

\* Elle permet aux jeunes qui atteignent leur majorité entre deux tours de scrutin de voter au second tour.

\* Elle permet d'être inscrit jusqu'à 26 ans sur la liste communale de la résidence de ses parents.

\* Pour les français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

## PROCHAIN SCRUTIN LE 26 MAI 2019 : ELECTIONS EUROPEENNES

### Actualité de la commune : **Obligations Légale de Débroussaillage (OLD)**

Notre commune a été retenue au plan de contrôle OLD 2019. Les contrôles seront réalisés entre le 15 avril et le 30 juin 2019. Une réunion publique d'information avec l'ONF et le SDIS aura lieu le jeudi 21 février 2019 à la salle communale.

*Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier.*

*L'Arrêté n° DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013 « prévention des incendies de forêts - Débroussaillage et maintien en état débroussaillé » en fixe les modalités.*

**Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé** doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres **autour des constructions, chantiers et installations** de toute nature et sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie privée qui les desservent. Sur **la totalité des terrains** qui se trouvent dans une zone urbaine, un lotissement mais aussi de stationnement de caravanes.

Pour en savoir plus :

Consulter le site Internet de la commune page Mairie/Documents/OLD ou voir le bulletin Agéolois de Février 2018, ou encore trouver les informations sur le site Internet de la préfecture de l'Hérault (<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage>).

**!! LES NOUVEAUTES !!** ..... à emporter place de l'Eglise les jeudis soirs :

**LA MUSE GOURMANDE** créations chocolatées (chocolat à croquer, orangettes, chocolat chaud...) par Gwenaëlle.

**YAKASOTé** pâtes thaï par Marine & Alex.

**ATELIER de DANSE enfants et adultes** les samedis matins de 10h30 à 12h à la salle des fêtes avec Aurore 04.68.65.24.23.

### **Espace associatif : Chasse « Comptage nocturne de Lagomorphes »**

Le syndicat de chasse effectuera un comptage nocturne de la population de lièvres, lapins... dans la semaine du 25 février au 3 mars 2019. Celui-ci se déroulera sur 3 soirs entre 20h00 et 00h00, à partir d'un véhicule équipé d'un gyrophare et de projecteurs lumineux (conformément à l'autorisation préfectoral en vigueur). Le circuit empruntera routes et chemins sur Agel et Cazelles.

## EVENEMENTS

**9 mars** : LOTO

**5,6 et 7 avril** : EXPO à la salle des rencontres.

**14 avril** : BALADE nature.

**27 avril** : CONCERT chorale

**8 mai** cérémonie aux monuments aux morts

**En mai** : FETE des voisins.

**1 juin** : SORTIE à Montolieu et visite du moulin de Brousse.

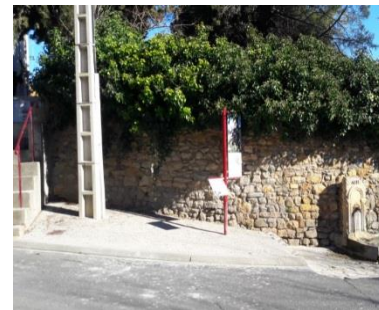
**23 juin** : FEU de la St Jean.

**27 juin** : Fête des ECOLES.

**12-13-14-15 juillet** : COLOSSAL festival

Mais aussi sur le site de l'Office du Tourisme : [www.minervois-caroux.com](http://www.minervois-caroux.com)

Parvis école



Entraide

